



GERALD DARMANIN
MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 2 octobre 2018
N° 413

Gérald DARMANIN vient féliciter les enquêteurs des douanes de Lille pour la saisie de près de 11 tonnes de tabac à narguilé de contrebande

Ce mardi 2 octobre, en début d'après-midi, Gérald Darmanin, Ministre de l'Action et des Comptes publics, vient féliciter les enquêteurs des douanes de Lille pour une saisie de près de 11 tonnes de tabac à narguilé de contrebande.

C'est après plusieurs semaines d'investigations que les enquêteurs de la direction des opérations douanières (DOD), sont intervenus le mercredi 26 septembre, dans un entrepôt situé dans la région de Lille.

Soupçonnant être en présence d'une base logistique servant à l'approvisionnement national de tabac à narguilé de contrebande, les enquêteurs ont rapidement appréhendé la dimension internationale du groupe criminel.

Un important travail d'enquête et de nombreuses surveillances ont permis de situer l'entrepôt principal de cette organisation de fraude, où les livraisons de tabacs étaient effectuées régulièrement.

C'est à l'occasion d'une livraison le 26 septembre que le service est intervenu dans l'entrepôt principal, a intercepté 10 961 kg de tabac à narguilé et interpellé 3 personnes.

Dès lors, l'enquête de flagrance, réalisée par les officiers de douane judiciaire de Lille et de Paris a pu matérialiser les liens entre les différents protagonistes de ce réseau. A l'issue des gardes à vue, les 3 individus ont été présentés au parquet de la JIRS de Lille qui a requis l'ouverture d'une information judiciaire. Les suites de l'enquête seront confiées au Service National de Douane Judiciaire.

Gérald DARMANIN, Ministre de l'Action et des Comptes publics, venu saluer les enquêteurs à l'origine de cette saisie, cet après-midi à Lille a déclaré : « La douane est pleinement mobilisée dans la lutte contre la contrebande de tabacs et dans le démantèlement des organisations criminelles qui en font le trafic. Je félicite les enquêteurs des opérations douanières et les officiers de douane judiciaire qui grâce à leur action coordonnée ont permis de démanteler un réseau très structuré et ainsi retiré de la vente illicite sur le territoire national une quantité très importante de tabac ».

Contact presse :

Cabinet de Gérald DARMANIN
Douane

01 53 18 45 03
01 57 53 41 03

presse.macp@cabinets.finances.gouv.fr
presse@douane.finances.gouv.fr